VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix

DANS LES

Premier, Deuxième et Troisième Districts,

Nos 544, 546 548 Rue Baronne,

—ET—

No 841 Rue Lafayette.

Bâtisse à deux étages en briques.

Occupée au rez de chaussée par le "Oriental Café" et une forge, et le premier étage distribué pour résidence. Vendue sujet au bail de trois ans, du 1er janvier 1902 jusqu'au 31 décembre 1904, à raison de $60 par mois, payable mensuellement.

No 1122 Rue Quartier,

Cottage à un étage avec mansarde, loué $12 par mois, payable mensuellement.

Nos 1614 et 1616 Rue Hôpital,

Une résidence à un étage, loués $16 par mois, payable mensuellement.

Nos 1858 et 1860 Rue Bourgogne,

Maison à deux corps de logis avec mansarde, loués $20 par mois, payable mensuellement.

Succession Cazes ya la Veuve et les Héritiers de J. F. Cazes

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.—No 66,942.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune.

Mercredi, 9 avril 1902,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 26 février 1902, et signé en cour en pleine séance, le 5 mars 1902 par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Une certaine portion de terre, située dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet No cent dix, borné par les rues Hôpital (anciennement Chemin du Bayou), Quartier, St Claude et Remparts, mesurant quarante [40] pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur de trente huit [38] pieds, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à un étage avec mansarde désignée par le No 1122 rue Quartier, ayant au rez de chaussée 2 chambres, galerie et chambre dans la mansarde; aussi une bâtisse à un étage faisant face à la rue Quartier ayant 2 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Louée $12 par mois payable mensuellement. Acquise de J. B. Renaud par acte devant Oscar Drouet, ancien notaire, en date du 16 juillet 1877, enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 127 folio 571.

2° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet Numéro cent quatre vingt dix neuf (199) borné par les rues Hôpital (anciennement Chemin du Bayou), Ursulines, Claiborne et Robertson, mesurant trente trois (33') pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur environ de cent trente huit pieds, neuf pouces (138' 9") sur le côté vers la rue Claiborne, et cent quarante six pieds quatre pouces (146' 4") sur le côté vers la rue Robertson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une résidence à un étage, ayant six chambres, une bâtisse à un étage dans le fond ayant cinq chambres, lieux d'aisances, citernes, etc., connu par les Nos municipaux 1614 et 1616 rue Hôpital.

Acquis le 9 janvier 1875, à une vente faite par le shérif civil conformément à un décret de fi fa de la Sixième Cour de District dans le procès de H. Cazes vs P. Pavageau, Numéro 7777, d'après le titre du shérif en date du 7 décembre 1875, enregistré dans le livre de transferts No 106 fo. 224 loué d'un côté $9 et de l'autre côté $7 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No Deux cent soixante quatre (264), borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Kerlerec et Bourbon, désigné par la lettre L sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 4 juin 1874, annexé à un acte de Oscar Dronet, ancien notaire, en date du 14 juillet 1874, faisant partie du lot original No Cent quarante (140), sur un plan du Faubourg Marigny, d'après lequel plan premièrement mentionné ledit lot commence à une distance de vingt sept pieds, onze pouces et quatre lignes (27' 11" 4"') du coin de la rue Bourbon et mesure trente cinq pieds, onze pouces et sept lignes 35' 11" 7"' de face à la rue Bourgogne, sur soixante quatorze pieds onze pouces et onze (74' 11") de profondeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Numéros 1858-1860 rue Bourgogne. Louée chaque côté $10 par mois, payable mensuellement.

Les améliorations comprennent une maison double avec mansarde, à un étage couverte en ardoises, ayant au rez de chaussée, quatre chambres, galerie, dépense et dans la maison ... chambres; aussi une bâtisse à deux étages dans le fond ayant quatre chambres, citerne, lieux d'aisances etc.

Acquis de E. E. Bragg par acte pardevant M. V. Dejan, notaire, en date du 27 février 1894, enregistré dans le livre des transferts No 153, folio 208.

4° Deux lots de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No deux cent trente deux (232), bornés par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, désignés sur un croquis annexé à un acte de vente à O. Czarnoski, par les numéros vingt et vingt et un et mesurant d'après le dit croquis comme suit: le lot numéro vingt, dix sept pieds huit pouces et quatre lignes (17' 8" 4"') de face à la rue Baronne sur soixante quatre pieds deux pouces et deux lignes [64' 2" 2"'] de profondeur sur la ligne du lot numéro dix neuf, soixante quatre pieds (64) de profondeur sur le côté du numéro vingt et un [21], et douze pieds huit pouces [12' 8"] de large dans le fond; et le lot numéro vingt et un mesure vingt cinq pieds huit pouces [25' 8"] de face à la rue Baronne, sur une profondeur et façade de soixante quatre [64'] pieds à la rue Lafayette, dont il forme l'encoignure, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les numéros 841 rue Lafayette, et 544, 546, 548 rue Baronne; acquis de la succession de veuve J. J. Abat, par acte de vente pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 30 mars 1872; enregistrés dans le livre des Transferts No 102, folio 225.

Les améliorations comprennent la belle bâtisse en briques à deux étages formant l'encoignure Lafayette et Baronne le rez de chaussée occupé par le "Oriental Cafe"...... et une forge, ...

L'étage supérieur est distribué comme résidence et contient ... chambres; aussi une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, ayant face à la rue Lafayette, ayant trois chambres à chaque étage, citerne, lieux d'aisance, etc., vendue sujet au bail de trois ans du 1er janvier 1902, expirant le 31 décembre 1904 à raison de $60 par mois, payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un ou à un et deux ans à crédit au gré des acquéreurs, pour billets portant 6 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, jusqu'à paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; les acquéreurs devront assurer les propriétés pour le montant du crédit et transférer les polices aux porteurs des billets; les actes de vente devront contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour forcer le paiement des dits billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, l'acquéreur devant assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de Revenu sur les actes de vente et de déposer avec l'encanteur 10 0|0 du prix de l'adjudication, au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Chas. F. Claiborne, avocat.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 9

Le meilleur SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Croup, Influenza et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

En Vente dans tous les pharmacies.

1 nov 1901—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante Maison élevée de terre.

Portant le Numéro Municipal 1915 rue Iberville (autrefois Douane), Entre les rues Roman et Prieur.

Louée à raison de seize dollars par mois, payable mensuellement.

Succession de Louisa Frances Whittaker, Epouse de Florville Foy.

No 66 703 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 244, borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, désigné comme lot No 23 d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 16 janvier 1849 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, et mesure d'après ledit plan, en mesure américaine vingt sept pieds (27) de face à la dite rue Douane, par une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant une des deux propriétés achetées par la défunte Mme Louisa Frances Foy, née Whittaker, de James F. Johnson, d'après un acte passé pardevant M. V. Déjan, notaire public le sept septembre, 1892, C. O. Bk 146, fo. 351.

Les améliorations consistent en une charmante résidence élevée de terre avec mansarde, le tout en bonne condition et en parfait état, ayant trois chambres [3], hall à l'étage inférieur, une chambre ainsi que cabinet dans la mansarde, une autre bâtisse attenant à la maison principale, avec deux chambres [2], une autre bâtisse dans le fond avec une chambre, également citerne, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 1915, vieux numéro [379] rue Douane.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par les billets de l'acheteur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, la vente devant se faire par acte authentique et devant contenir toutes les clauses habituelles de garantie, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets ou une partie des dits billets hypothécaires ainsi que la clause de non aliénation. L'acquéreur sera tenu de tenir la propriété assurée jusqu'à parfait paiement du prix d'achat et d'assumer le paiement de la partie non expirée de la prime de l'assurance sur la propriété vendue et d'assumer en sus du montant de l'adjudication les taxes de ville et État et de levée pour l'année courante de 1902, de faire un dépôt de dix pour cent entre les mains de l'encanteur, en sus du montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Carleton Hunt, avocat.

30 mars—30—avril 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans le Premier District et dans la Paroisse St-Bernard,

Sur l'avenue Aycock, en face de la "CRESCENT CITY LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE COMPANY." Maison élégante à deux corps de logis à un étage couverte en ardoises, Nos 1910 et 1912 Avenue Cleveland, entre les rues Roman et Prieur.

Jolie maison à un étage couverte en ardoises.

Succession de Antoine Danflous.

No 65,9?? —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear Encanteur—bureau No 813 rue Commune—MERCREDI le 16 avril 1902, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en Cour en pleine séance, le 5 mars 1902, et signé en Cour en pleine séance le 11 mars 1902, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et aussi en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour, signé le 13 mars 1902, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille convoquée le 12 mars 1902 pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No quatre cent soixante sept (467) étant le No quatre (4), borné par l'avenue Cleveland (anciennement la rue Gasquet ou Jackson) et les rues Prieur, Palmyre et Roman; ledit lot étant anciennement désigné comme le lot No neuf (9) de l'îlet No vingt sept [27] d'après un plan de Jos Pilié, voyer, le 1er mai 1840, déposé dans le bureau de D. C. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot est contigu au lot No dix 10] sur ledit plan, et mesure vingt-sept [27] pieds de face à l'avenue Cleveland (anciennement la rue Gasquet ou Jackson), sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes [109' 10" 3"'] mesure américaine. Acquis par le défunt Antoine Danflous par achat pendant la communauté du bien d'acquet qui existe entre lui et son épouse survivante, Madame Veuve Antoine Danflous, de Francis Lacey, le 19 juin 1895, par acte pardevant H. P. Labatut, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts No 158, folio 489.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, couverte en ardoises ayant six chambres, une maison à un étage, couverte en ardoises, dans le fond, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisances, etc., portant les Nos municipaux 1910 et 1912 avenue Cleveland.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Paroisse St Bernard, dans cet Etat, à peu près à trois milles de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné par la lettre H, et formant partie d'une certaine portion de terre désignée par les lettres C. D., borné par l'avenue Aycock, la propriété de Lebeaud et les rues Levée ou Peters et Bienvenu; ledit lot de terre commence à une distance de deux cent quarante trois pieds neuf pouces (243' 9") du coin de l'avenue Aycock et de la rue Bienvenu et mesure soixante [60] pieds de face à l'avenue Aycock sur une profondeur de cent trente cinq pieds sept pouces (135' 7") entre lignes parallèles et égales. Le tout d'après un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, daté le 30 juin 1874, annexé à un acte pardevant G. Legardeur, Sr., notaire à la Nouvelle-Orléans, le 3 juillet 1874. Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de B. Beonbey, par acte pardevant J. R. Lucros, ancien notaire, à la paroisse St Bernard, le 29 mai 1882.

Les améliorations comprennent une jolie maison double à un étage couverte en ardoises, ayant galerie devant 6 chambres 3 chambres de chaque côté une cuisine en briques dans le fond ayant deux chambres, une chambre de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, puits, etc., grand hangar dans le fond, et une grande allée d'environ 15 pieds de largeur de chaque côté de la maison.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les dites propriétés; les billets devront porter 8 0|0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles et coutumières; le transfert des polices d'assurance etc. L'acquéreur devra payer les taxes de l'année courante 1902, en sus du prix de l'adjudication et déposer avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, dix pour cent de son enchère, pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant G. M. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.

16 mars—16 23 30 av 6 13 1?

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères.

9juin—1?

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératives,

Avantageusement situées dans les Premier et Deuxième Districts,

Environnées de chars électriques, Eglises, Marchés, Ecoles,

Ainsi que tous les avantages et agréments, à proximité du centre de la ville, ainsi que des quartiers commerciaux.

Nos 1808, 1810 et 1812

Avenue Cleveland, entre Roman et Derbigny, maison double, couverte en ardoises, à un étage, ainsi qu'une maison simple couverte en ardoises. Le tout loué à raison de quarante cinq piastres par mois, payable mensuellement.

Numéros 2228 2230 et 2232 Rue Bienville ainsi que les Nos 222, 224 Rue North Miro, formant l'encoignure des rues North Miro et Bienville. Superbe maison, divisée en cinq locations, le tout loué à raison de cinquante-quatre piastres par mois, payable mensuellement.

No 817 RUE DECATUR,

entre Ste Anne et Madison, vis à vis du Marché Français, loué à bail jusqu'au 14 février 1903, avec privilège d'un an de plus à raison de $480 par an, payable $40 mensuellement.

Nos 1225, 1227 RUE Ste ANNE,

entre les rues St Claude et Tremé, magnifique maison à un étage, couverte en ardoises, avec mansarde, à deux corps de logis, louée à 15 piastres par mois chaque côté, le tout à $30 par mois, payable mensuellement.

Nos 919 - 921.

Rue Claiborne, entre Dumaine et St Philippe. Belle propriété à un étage avec mansarde à deux locations.

No 919 Loué à raison de seize dollars et No 921 à raison de douze dollars par mois. Le tout ensemble soit vingt huit dollars par mois payable mensuellement.

Nos 1731 et 1733.

Rue Palmyre, encoignure de la rue Derbigny. Maison élégante à deux étages couverte en ardoises.

Loué à raison de quinze dollars par côté soit trente dollars par mois. Le tout ensemble payable mensuellement.

Succession de Henry Nisier.

No 66 932—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur — Bureau No 813 rue Commune — MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 24 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No quatre cent trente sept [437] borné par l'avenue Cleveland [anciennement la rue Gasquet ou Jackson], Palmyre, Roman et Derbigny, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] de l'îlet No vingt quatre [24] d'après un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1834, et déposé dans le bureau de David L. McCay, ancien notaire en cette ville, les dits lots sont contigus et mesurent chacun en mesure américaine vingt sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland, anciennement Gasquet, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes (109' 10" 3"') entre lignes parallèles, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros municipaux 1808, 1810, 1812, avenue Cleveland. Etant la même propriété acquise par Henry Lisier par achat de Thomas Bailey, Jr., par acte pardevant Charles V. Foulon, ancien notaire, à la ville de la Nouvelle Orléans, le 10 mai 1884, enregistré dans le Bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 119, page 468. D'après un acte de rectification du nom de famille pardevant C. V. Foulon, ancien notaire dans cette ville, daté le 13 juin 1884, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville, dans le livre No 118, folio 629, il paraît que le nom correct de l'acquéreur était Henry Nisier et non Henry "Lisier." Les améliorations comprennent une élégante bâtisse, récemment construite, couverte en ardoises, désignée par les Nos 1808 et 1810 avenue Cleveland ayant cinq chambres, citerne, lieux d'aisances, etc., de chaque côté, louée $15 chaque côté et aussi une maison à un étage récemment construite, couverte en ardoises désignée par le No 1812 avenue Cleveland, ayant 5 chambres, lieux d'aisances citerne, etc., louée $15 par mois, faisant un total de $45 par mois.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No deux cent soixante sept [277] bornés par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] et mesurent, chacun, vingt huit pieds 6 pouces [28 6] de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent huit pieds [108'], le lot numéro neuf [9] formant l'encoignure des rues Bienville et Miro. Les bâtisses et améliorations de la propriété ci-dessus décrite sont désignées par les numéros municipaux 2228, 2230, 2232 rue Bienville et 222 et 224 rue Nord Miro. Etant la même propriété que Henry Nisier a acquise par achat de John Henry Rahders par acte pardevant Jules F. Meunier, notaire public, le 20 mars 1889, enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 128 folio 725.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, couverte en ardoises, à trois corps de logis, le coin duquel est occupé par une épicerie et buvette, contenant en tout six chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. louée $20 par mois et désignée par le No 2232 rue Bienville, les Nos 2228 et 2230 rue Bienville contiennent chacun 4 chambres, citerne, lieux, etc., chacun loué $8.00 par mois, et les Nos 222-224 rue Derbigny est une maison double à un étage, couverte en ardoises, ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, lieux, etc., louée chaque côté $9.00 par mois, faisant un total de $54 par mois pour toute la propriété.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No vingt trois (23), borné par les rues Decatur [anciennement Levée], Chartres, Ste Anne et Madison, désigné par le numéro cent un [101] mesurant vingt deux [22'] pieds [2"] pouces de face à la rue Decatur [anciennement Levée] sur une profondeur de soixante pieds trois pouces (60' 3") Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 817 rue Decatur. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier par achat de Baptiste Lapore, par acte pardevant Ch. J. Theard, notaire, en cette ville le 28 août 1895 enregistré au bureau des transferts dans le livre No 157, folio 694.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages le rez-de-chaussée occupé par une maison de commission et les étages supérieurs divisés en appartements, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond contenant 4 chambres, citerne hydrant, lieux d'aisances, etc., vendue sujet au bail expirant le 14 février 1903 à raison de $480 par an payable $40 par mois mensuellement, avec le privilège d'un an de plus.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 137, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, St Claude et Nord Liberté [anciennement Tremé], désigné par la lettre H, d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, daté le 10 février 1879, annexé à un acte de vente par la succession de Romain Bingier à la veuve de Romain Bingier pardevant Felix Grima, ancien notaire en cette ville le 16 avril 1879, d'après ledit croquis le dit lot mesure quarante deux pieds huit pouces (42' 8") de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de quatre vingt six (86') sur la ligne vers la rue St Claude, et une profondeur sur la ligne vers la rue Nord Liberté [anciennement Tremé] de soixante sept pieds (67') à laquelle profondeur ledit lot rétrécit à angle droit sept pieds dix pouces (7' 10") duquel point il a une seconde profondeur de dix neuf pieds (19') et il mesure trente quatre pieds dix pouces (34' 10") de largeur sur la ligne du fond.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros 1225-1227 rue Ste-Anne, qui portaient les vieux numéros 199 et 201 rue Ste Anne. Etant la même propriété que Henry Nisier a acquis par achat de Natale Maestri par acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire public en cette ville, le 29 juillet 1897, enregistré dans le Bureau de Transferts de cette ville dans le livre No 168, fol. 749. Les améliorations comprennent une très élégante maison double à un étage avec mansarde couverte en ardoises, avec façade en briques, salons avec portes à coulisses, une chambre dans la mansarde et 2 cabinets de chaque côté, une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant en tout cinq chambres, citerne, etc., louée $15 chaque côté, faisant un total de trente dollars par mois, payable mensuellement.

5° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 434, borné par les rues Palmyre, Cleveland, autrefois Gasquet, Derbigny et Claiborne, formant l'encoignure des rues Palmyre et Derbigny, ayant en mesure américaine, vingt cinq pieds [25] de face à la rue Palmyre sur une profondeur de quatre vingt un pieds sept pouces (81' 7") entre lignes parallèles et face à la rue Derbigny, lesquelles bâtisses et améliorations sont designées par les numéros municipaux 1731 et 1733 rue Palmyre, étant la même propriété acquise par Henry Lisier de Jules Lassère d'après un acte passé pardevant Charles V. Foulon, ancien notaire public en cette ville en date du 6 avril 1882 enregistré au Bureau d'aliénations de cette ville dans le livre No 117 folio 219, d'après un acte de rectification du nom de famille, passé pardevant C. V. Foulon, ancien notaire public en cette ville, en date du 13 juin 1884, enregistré au Bureau des Aliénations de cette ville, dans le livre No 118, folio 629, il paraît que le véritable nom de l'acheteur était Henry Nisier et non pas Henry Lisier.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence à deux étages, couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant 3 chambres avec palier au rez de chaussée ainsi que 3 chambres avec palier au second étage, citerne, hangar, cabinet d'aisance à chaque côté. Loué à raison de quinze piastres par mois, pour chaque côté, ou trente piastres par mois pour le tout.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 207, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Dumaine, désigné par le numéro deux de l'îlet C, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 15 mars 1832, déposé pour référence dans le bureau de Louis T. Caire, ancien notaire public dans cette ville, lequel lot mesure, en mesure française trente-neuf pieds huit pouces huit lignes [39' 8" 8"'] de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de cent vingt pieds [120'] et quarante pieds un pouce et une ligne [40' 1" 1"'] de largeur dans le fond sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 11 borné sur un côté par le lot No 3 et sur l'autre côté par les lots Nos 1, 16 et 15. Les bâtisses et améliorations étant désignées par les numéros municipaux 919-921 avenue Nord Claiborne. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier, par achat de Marie Mathilde Lambert veuve de Charles Antoine Philippi, par acte pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville le 2 février 1899 enregistré dans le bureau de transferts de cette ville dans le livre No 174, folio 168. Les améliorations comprennent une très élégante maison à un étage avec mansarde, couverte en ardoise ayant au rez de chaussée six chambres et une galerie et deux chambres et deux cabinets dans la mansarde, une bâtisse à deux étages dans le fond avec 4 chambres; citerne, hydrant, lieux d'aisances etc. Un côté est loué $16 et l'autre côté $12 faisant un total de $28 par mois payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit, au gré des acquéreurs, en billets portant six (6) pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal à la portion du crédit et transférer la police aux porteurs des billets, et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, les acquéreurs n'auront droit aux loyers qu'à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat notaire aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de Revenu.

Chas. T. Claiborne, avocat.

30 mars—30—av 6 13 20 27 30

E. Jonas et Compagnie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale dans le Deuxième District, Nos 136 et 138 rue Chartres, entre les rues Canal et Douane.

Dans l'affaire de la mineure, Sophie Sagg—No 39,531.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 11 mars 1902, je vendrai à la Bourse No 808 rue Union, SAMEDI le 19me jour d'avril 1902, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite—

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rue de Chartres, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Doraière, Canal et Douane, laquelle portion de terre mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Chartres sur 65 pieds 3 pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse en briques à quatre étages connue comme les Nos 136 et 138 rue Chartres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance à l'option de l'acquéreur en un et deux ans avec 7 0|0 d'intérêt, garanti par hypothèque, avec toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1902 et payer pour l'acte de vente pardevant John B. Fisher, Esq., notaire; 10 0|0 comptant doit être déposé au moment de la vente.

EDWARD JONAS, encanteur.

16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON "HOME"

SUR

Trois Lots de Terre No 7927 Avenue St-Charles,

Entre les rues Short et Washington

Succession de Placide F. Reynes.

No 66,789—COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION D.

MARDI, le 6 MAI 1902.

PAR ED. CURTIS, encanteur— Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. daté et signé le 31 mars 1902, et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 6 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier—

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Short, Hampson et Washington; lesdits lots sont désignés par les numéros un, deux et trois dans l'îlet 22 R.; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue St Charles sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1902; aussi l'acte de vente devant être passé par devant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs

846 rue Commune.

3av—3 6 13 20 27—mai 4 6

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

POSITIVEMENT SANS LIMITE.

Vente pour opérer un partage entre divers héritiers.

No 834 rue Orléans. Résidence en briques à deux étages, avec mansarde. Louée $28 75 par mois.

No 830 et 832 rue Orléans. Maison en briques à un étage. Loué $32 50|100 par mois.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, encanteur - Bureau No 813 rue Commune - MERCREDI le 16 avril 1902 à midi, il sera vendu à LEURS BUREAUX ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Bourbon et Dauphine, mesurant 30 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 71 pieds

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages ayant 2 chambres, 2 cabinets à chaque étage et 2 chambres, 2 cabinets dans la mansarde, ainsi que cuisine en briques à deux étages dans le fond, ayant 3 chambres à chaque étage, lieux d'aisances, etc., connu par le numéro municipal 834 rue Orléans, louée $32 50 par mois.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Bourbon et Dauphine, mesurant 30 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 71 pieds. Les améliorations comprennent une maison en briques à un étage, ayant 4 chambres galerie dans le fond et 2 cabinets; une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 4 chambres; citerne, puits, hydrant, etc. Louée $28 75 par mois, connue par les Numéros 830 et 832 rue Orléans.

Ces propriétés sont situées qu'à six îlets de la rue du Canal, sont à proximité du Marché Français, la Cathédrale St-Louis, l'école St-Philippe, les chars électriques et toutes les autres commodités.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, pour billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 0|0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes les autres clauses de sécurités habituelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devront payer, en sus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1902, et faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication avec l'encanteur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

6 avril—6 13 15 16

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Portion de Terre de Choix,

Subdivisée en Huit Beaux Lots,

Sur la rue Onzaga, entre les rues Galvez et Johnson.

Succession de Félicité Loubié, veuve de Pierre Guéno.

PAR PAUL & GURLEY — ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,— JEUDI, le 8 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er avril 1902 in re succession de Félicité Loubié, veuve de Pierre Guéno, (dossier 66.994) il sera vendu à l'enchère publique:

Huit lots de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Onzaga, Galvez et Lapeyrouse et mesurant comme suit: le lot No 1 mesurant 28' 7" 2"' à la rue Johnson, 72' ... à la rue Onzaga, 88' 6" de l'autre côté, sur 79' 11" sur la ligne du fond. Le lot No 2 mesurant 31' à la rue Onzaga, 79' 11" sur la ligne le séparant du lot No 1 et 104' sur la ligne le séparant du lot No 3, sur 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 3 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 102' sur la ligne du lot 2, 123' 9" 1"' sur la ligne du lot 4 et 37' 5" sur la ligne du fond. Le lot 4 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 123' 9" 1"' entre lignes parallèles et 31' sur la ligne du fond. Le lot 5 mesurant 31' 3" de face à la rue Galvez; 132' 6" 5"' sur la ligne du côté droit; 132' 6" 5"' sur la ligne le séparant du lot 6, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 6 mesurant 31' 3" à la rue Galvez; 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 5; 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 7, sur 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 7 mesurant 31' 3" sur la rue Galvez 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 6, 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 8, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 8 mesurant 30' 0" 1"' sur la rue Galvez, 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 7; 132' 6" 5"' sur la rue Onzaga, et 30' 0" 1"' sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un et deux ans garanti par lien et privilège du vendeur, contenant les clauses usuelles de non-aliénation avec 8 0|0 d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres des E.-U., aux frais des acquéreurs pardevant Fred Delbert, notaire. Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

6 av—6 13 20 27—mai 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages en bois,

Avec bâtisse d'écurie dans le fond, Nos 811 et 813 rue Robin.

In re Philip Gensler, Jr., administrateur, vs George Lincoln et als.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune —le MARDI 8 avril 1902, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 21 novembre 1901 et signé le 29 novembre 1901 et d'un ordre de l'Hon. W. B Sommerville, daté le 4 mars 1902, pour le compte de l'affaire ci dessus intitulée, (dossier No 64,304) il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre désigné par le No 2 dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, mesurant 31' 10" 5"' de face à la rue Robin sur 63' 11" 3"' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine; ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même îlet que la propriété ci-dessus décrite, contigu à la même et mesurant 15' 11" 2 1|2"' de face à la rue Robin sur 63' 11" 2"' de profondeur, entre lignes parallèles; étant la moitié la plus près de la rue Chippewa du lot No 1. Le tout des 1ère et 2me propriétés ci-dessus décrites d'après un devis ou plans par E. Surgi, I. C., daté le 29 mai 1847, annexé à un acte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, daté le 27 mars 1848. Les améliorations comprenant une grande et confortable résidence en bois à deux étages désignée comme le No municipal 811 rue Robin agréablement subdivisée et arrangée. Le fond est amélioré par une bonne bâtisse d'écurie en bois, et également par une bâtisse à un étage pour bureau sur la façade contiguë à la résidence et portant le No 813 rue Robin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion de crédit s'il y en a, payable en un et deux ans, représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 0|0 d'intérêt par an, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale, ensemble avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1902.

Acte de vente et les timbres du revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Puig, notaire; un dépôt de 10 0|0 exigé.

6 mars—6 9 16 23 30—avril 6 8

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George C. Bohne.

No 65,046 — Division C—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District dans l'affaire ci dessus intitulée, ledit ordre daté et signé le 2 avril 1902, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Baronne, MARDI le 15 avril, à midi: trente actions du stock capital de la "Smith Brothers Company Limited" représentées par deux certificats aux noms de Georgina Bohne et Ernest Lee Bohne, enfants mineurs de George C. Bohne, chacun pour 15 actions respectivement et une action du stock capital de la "Eureka Homestead Society," représentée par deux certificats aux noms de Georgina Bohne et Ernest Lee Bohne, enfants mineurs de George C. Bohne, chacun pour 1|2 action respectivement.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO.

Encanteur, 303 rue Baronne.

4 avril—4 6 13 15

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en briques à deux étages.

No 2220 rue Decatur, à l'encan à Bourse, 311 rue Baronne.

MARDI LE 8 AVRIL 1902, A MIDI.

Charles W. Ziegler exécuteur et als vs Mme Virginia A. Schmidt et als.

No 66 125 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 15 décembre 1901 et signé en Cour ouverte le 19 décembre 1901, Joseph L. Onorato, Encanteur est ordonné et autorisé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans de vendre à l'enchère publique pour effectuer un partage dans l'affaire en ceci intitulée la propriété ci-après décrite.

La vente aura lieu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 8 avril 1902, à midi, à laquelle heure et endroit la propriété ci-après sera vendu.

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant situés dans le troisième district de cette ville et désigné par le numéro deux dans l'îlet borné par les rues Levée, Victoire, Marigny et Champs Elysées, sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer daté le 29 février 1852 et déposé en l'étude de Adolphe Boudousquié, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesurant dix-neuf pieds trois pouces de face à la rue Victoire sur cent trente quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles étant la même propriété acquise par John Thiel par achat de Christian Jakob par acte pardevant Abel Dreyfous, notaire en cette ville, le 31 mars 1868. Acquis par Wm B Schmidt et Francis M. Ziegler, associés sous la raison sociale de Schmidt & Ziegler, à la vente du shérif daté le 24 octobre 1878, dans le procès d'eux mêmes vs John Thiel, No 10018, du dossier de l'ancienne Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans et enregistré dans le Bureau des Transferts, dans le livre No 109 folio 638. Les améliorations sont connues comme le No 2220 rue Victoire (maintenant rue Decatur), et consistant en une bâtisse en briques à deux étages et mansarde.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre et payer pour l'acte de vente pardevant Chas Rosen, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

2 mars—2 9 16 23 30—avril—6 8

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Welsh et femme

No 60,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH — Encanteur— Bureau No 636 Allée Commerciale, Le JEUDI, 1er mai 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la susdite cour, Division B, daté et signé le 21 mars 1902, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Bourg de Milneburg, dans cette paroisse, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant le numéro cinq de l'îlet cent trente cinq sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 16me jour de mai 1831, laquelle copie est annexée à un acte passé pardevant E. Percy notaire le 13me jour de mai 1846, ledit lot mesurant, en mesure française, soixante pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds et façade à la rue Frankfort.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1902, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mars—30— av 6 13 20 27 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William Thomas.

No 66,751—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur— Bureau No 636 Allée Commerciale, JEUDI, le 10 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la cour ci-dessus nommé, Division E, daté et signé le 21 février 1902, la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir:

Six lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 102 "A". Vieux plan maintenant numérotée sur le nouveau plan du septième district, lequel îlet est borné par les rues Jackson, maintenant General Ogden, Mary maintenant Eagle, Septième maintenant Hickory et Cohn, désigné sur un plan annexé à la vente faite par B. N. Fortier à Cye Bell, passé pardevant Ernest Commagère, ancien notaire le 30 mai 1872 par les Numéros un, deux, trois, quatre, cinq et vingt quatre et mesurant comme suit, à savoir: Lots Nos un, deux, trois, quatre et cinq, ayant chacun trente pieds de face à la rue Mary, (maintenant Eagle), sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No un formant l'encoignure des rues Eagle et Hickory. Le lot No vingt quatre mesurant trente pieds de face à la rue Hickory sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles et se trouve immédiatement à l'arrière des lots un à cinq, acquis par le défunt de B. N. Fortier, par acte pardevant Ernest Commagère, ancien notaire le 8 octobre 1872.

Conditions—Comptant, un dépôt de 20 0|0 au moment de l'adjudication et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville pour 1902 en plus et au-dessus de l'adjudication. Acte de vente pardevant Fred. Diebel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham & Cunningham, avocats.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 à date

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sept lots de terre dans le Troisième District

Vente en partage, à l'encan, JEUDI, le 10 avril 1902, à midi,

A la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne.

Dans l'affaire de Fred Kuhne vs François Carion.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. —Division B — No 65 012.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — le JEUDI, 10 avril 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 3 mars 1902, et d'un ordre signé le 7 mars 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans et désignés par les Nos douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix huit, îlet No 25, maintenant No 782, borné par l'avenue Lafayette, les rues Prosper, Solidelle et Port, lesdits lots mesurant, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, de la date du 15 mars 1836, comme suit, à savoir:

Lots 12, 13 et 14, ayant chacun quarante trois pieds six pouces de face à la rue Solidelle sur une profondeur de cent cinq pieds; lot No 15 a quarante trois pieds six pouces de face à la rue Solidelle sur cent cinq pieds de profondeur et face à l'avenue Lafayette; les lots 16, 17 et 18 ayant chacun quarante trois pieds huit pouces de face à l'avenue Lafayette sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions comptant — L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1902 et les timbres du R. I., faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 mars — 9 16 23 30 — avril 6 10

Succession de Mme Rosina Cotton

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 66,326—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Miriam B. Levy et Ella S. Staples, exécutrices testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Félix J. Puig, avocat. 2 avril—2 6 11

VENTES A L'ENCAN

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 8 AVRIL 1902.

Succession de M. A. Meara.

No 63,412—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur— Bureau No 707 rue Commune—MARDI, le 8 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Hon. T.C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A trict pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 mars 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrites, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses etc., dans le Troisième District, dans l'îlet No 69 borné par les rues St Bernard, Génie, Annette et Célestine, désigné par le No 8, mesurant en mesure américaine, trente un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Nouveau St Bernard sur cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations ci-dessus comprenant un cottage double, contenant en tout quelques deux chambres, 2 cabinets, cuisines, etc., dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. Et est connu comme le No 2031 rue Allen, autrefois rue Nouveau St Bernard.

Conditions—Comptant. 10 0|0 du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente. L'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1902; acte de vente pardevant Théo Cotonio, ensemble avec les timbres du revenu inter...ur, aux frais de l'acquéreur.

Jno. W. Duffy, avocat du pétitionnaire.

8 mars—8 9 16 23 30— avril 6 8

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 15 AVRIL, 1902. Dans l'affaire de la succession de M. L. Dowling

No 42,258 — Cour Civile de Distr et pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 704 rue Commune, MARDI, le 15 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un ordre daté le 10 mars 1902 et signé par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Religieuse, St James, Market et St Thomas, désigné par la lettre A, sur un devis fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 14 août 1889, annexé pour références à l'inventaire de la succession de M. L. Dowling, pris par devant le notaire soussigné, le 25 avril 1894. Ledit lot mesurant d'après ledit devis trente deux (32) pieds de face à la rue Religieuse sur une profondeur et façade à la rue St James de soixante trois (63) pieds.

Les améliorations sur le ci-dessus décrite propriété consistant en une ancienne bâtisse à deux étages en briques couverte en ardoises qui contenait originalement environ neuf chambres. Une encoignure de valeur pour les affaires.

Conditions—Comptant: 10 0|0 du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour 1902. Acte de vente, ensemble avec le coût des timbres du revenu, pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile Pomès, avocat.

15 mars—15 16 23 30—avril 6 13 15

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Excellente Résidence

A deux étages, No. 1240 avenue de la Louisiane, coin Chestnut

Succession de Inez R. Luce, femme de Eugène J. Hornot.

No 65,616 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 1er mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 mars 1902, par l'Hon. T. CW. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 274, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Chestnut et Camp, ledit morceau ou portion de terre formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chestnut désigné par la lettre A, et mesurant 51 pieds 9 pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Chestnut ledit morceau ou portion de terre étant composé, des lots originaux Nos 9 et 10 et le dit lot A est désigné sur un devis de certificat, d'arpentage fait par C. V. Labba, voyer, daté le 16 février 1893 et est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire en cette ville, en mars 1895.

Les améliorations comprenant une excellente résidence en bois à deux étages couverte en ardoises retirée de la banquette, avec jolie barrière en fer sur le devant, contenant galerie sur la façade et dans le fond, 8 chambres, vestibule en haut et en bas, bain, office, palence gaz, citerne, etc, dans la cour, la maison est en bon état.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Wm Mc L. Fayssoux, avocat

30 mars—30—av 6 13 20 27—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Inez R. Luce, femme de Eugène J. Hornot.

No 65,616—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division A.

PAR STROUDBACK & STERN— Leonard L. Stern, Encanteur — LUNDI, le 7 avril 1902, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 3418 rue Chestnut, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 mars 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée— Un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

26 mars—26 30—avril 7

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 10 avril 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 65,458, dans la succession de A. F. A. A. et M. Boutra, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville et connus comme les Nos 15 et 27 et mesurant un arpent de face sur le côté du Lac du Chemin de Gentilly et Bayou Sauvage sur 20 arpents de profondeur vers le Lac Pontchartrain, mesure française, d'après le plan de L. H. Pilié voyer de ville, daté le 8 mars 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire de ville.

Conditions — Comptant. L'acquéreur assumant en plus les taxes de 1902, et faisant un dépôt comptant de 20 0|0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.

30 mars—30—avril 6

Succession de Léon Barrère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,256—Division D — Attendu que Mme Katie W. ..., veuve de Léon Barrère, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Leon Barrère, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

28 mars—28 —av 1 6